

Labrousse Erick
5 Square Hector Berlioz
94700 Maisons-Alfort
Port 06 37 15 34 37
labrousse.erick@gmail.com

Pétition N° 0193/2012 Parlement Européen NO2

N° 1431/2015 Parlement Européen Heure d'été

N° 1082/2020 Parlement Européen "chasse heure d'ouverture vis-à-vis du soleil et non avec le changement d'heure".

N° 0130/2022. Parlement Européen Heure d'été et pollution photochimique

Maisons-Alfort le 25/07/2021

Monsieur le Président de la Cour de justice de la République

J'ai l'honneur de solliciter votre bienveillance juridique et de justiciable suite à une requête du 19/12/2021 vis-à-vis du Gouvernement de Monsieur Castex

La France vient d'être condamnée une nouvelle fois sur les PM10 pour le non-respect des seuils à la protection de la santé en date du 28 avril 2022, la France a été condamnée par la Cour de Justice de l'UE (CJUE) pour non-respect de la directive 2008/50/CE relative à la qualité de l'air ambiant, et plus spécifiquement pour « dépassement de manière systématique et persistante » de la valeur limite de concentration (VLC) journalière pour les PM₁₀

Je suis Pétitionnaire Européen sur le NO2 et PM10 auprès du Parlement Européen, suite à cette nouvelle mise en demeure de la plus haute juridiction européenne, je réitère ma plainte ci-jointe contre le Premier Ministre Jean Castex, pour faux usage de faux, faux en écriture publique En vertu des articles 40,223.6,441.1,442.1 442.3,et 442.4 du Code Pénal [Barbara Pompili, ministre de la transition écologique](#),[Sébastien Lecornu, ministre des outre-mer](#),[Elisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion](#) [Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la santé](#) [Jean-Baptiste Djebbari, ministre auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports](#) [Agnès Pannier-Runacher, ministre auprès du ministre de l'Économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie](#) [Clément Beaune, chargé des affaires européennes](#).[Bérangère Abba, chargée de la biodiversité.](#)

Le fait d'avoir voulu imposer l'Heure d'été en Nouvelle-Calédonie étant contraire au droit Européen sur la directive européenne 2000/84 sur le fait que les États Membres ne peuvent pas imposer l'Heure d'été dans les DOM-TOM

[Article 6 La présente directive ne s'applique pas aux territoires d'outre-mer des États membres.](#)

Par tous ces motifs que je réitère ma plainte contre les personnes citées plus haut et son Premier Ministre Jean Castex

Dans l'attente de votre Réponse

Daigniez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect et de mon sincère dévouement Républicain

F. Labrousse